



cap' devant!  
ACCUEIL ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP  
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

# Projet associatif 2025-2035

Présenté en Conseil d'administration  
le 6 mai 2025  
Validé par  
l'Assemblée générale le 24 mai 2025



# Sommaire

Mot de la Présidente et du directeur .....	p.3
Notre identité .....	p.4
Une démarche collective .....	p.6 - 10
<b>Notre vision, notre mission, nos valeurs .....</b>	<b>p.11 - 12</b>
<b>Une association tournée vers l'avenir : les axes et les actions définis pour les prochaines années .....</b>	<b>p.13 - 23</b>
<b>Axe 1.</b> Des parcours de vie sur mesure, pensés pour chaque étape de la vie .....	p.14-15
<b>Axe 2.</b> Faire des droits et libertés une réalité pour chaque personne .....	p.16-17
<b>Axe 3.</b> Être aux côtés des familles, partenaires essentiels de l'accompagnement .....	p.18-19
<b>Axe 4.</b> Faire des professionnels des acteurs inspirés et épanouis dans leur mission .....	p.20-21
<b>Axe 5.</b> Innover pour un futur pérenne, solidaire et toujours plus ambitieux de l'association .	p.22-23
<b>Suivi et évaluation du projet associatif .....</b>	<b>p.24 - 25</b>
Annexes .....	p.26 - 27
Informations utiles .....	p.28

# Une nouvelle étape **pour notre association**

## **Le mot de la Présidente et du Directeur général**

Écrire un projet associatif, c'est affirmer une vision politique. C'est dire haut et fort ce à quoi nous croyons et ce pour quoi nous agissons collectivement. Pour Cap' devant ! ce projet 2025–2035 n'est pas un simple document d'orientation : c'est le socle d'un engagement renouvelé en faveur des droits, des libertés et de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

***Ce nouveau projet est le fruit d'une démarche de co-construction ambitieuse***

Une consultation ouverte à toutes les parties prenantes, un questionnaire diffusé largement, et des Assises associatives qui ont permis d'entendre plus de 90 voix différentes. Ces échanges nous ont conduits à faire des choix structurants : réduire à cinq axes stratégiques les priorités de l'association pour les rendre plus lisibles, plus opérationnelles et plus ancrées dans les réalités du terrain ; et inscrire ce projet dans une perspective de dix ans, avec

une évaluation annuelle afin de garantir sa réactivité face aux mutations sociales, économiques et institutionnelles.

Les personnes accompagnées sont, plus que jamais, au cœur de notre projet. Leur parole, leurs attentes et leurs aspirations ont guidé chacune des étapes de cette construction. Nous avons entendu leur exigence de pouvoir choisir et décider par elles-mêmes, de participer à la vie de la cité, d'être reconnues comme citoyennes à part entière. Nous avons entendu aussi l'appel à des structures plus ouvertes, à des accompagnements plus souples, et à une société plus accessible.

Ce projet est une feuille de route, mais aussi une déclaration d'intention : celle d'un mouvement associatif qui refuse l'immobilisme, qui croit en l'innovation sociale, et qui agit avec et pour les personnes qu'il accompagne. Il appartiendra désormais à chaque établissement, à chaque service, d'en assurer la déclinaison, dans l'esprit de responsabilité partagée qui fonde notre gouvernance.

***C'est ensemble, avec conviction, courage et humanisme, que nous continuerons à faire évoluer notre association, en étant fidèles à son histoire tout en restant résolument tournés vers l'avenir.***

**Michèle DA CUNHA**  
Présidente

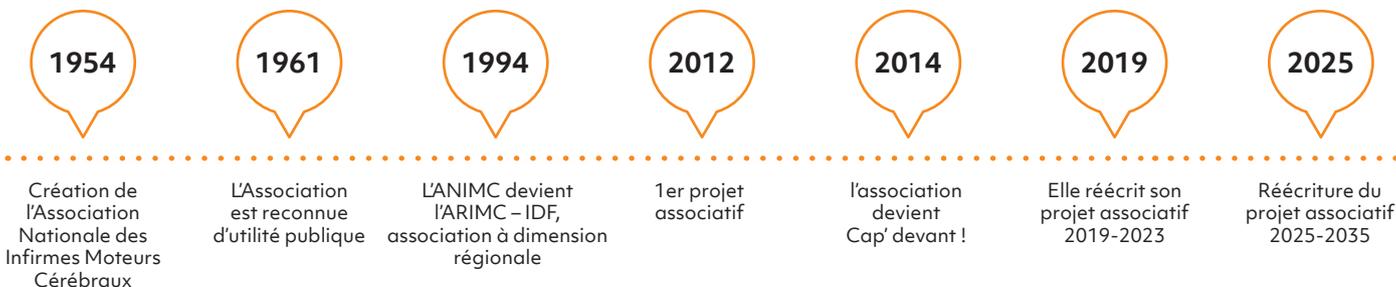
**Lionel BOIDIN**  
Directeur Général



# Notre identité !

**Créée en 1954** pour assurer la prise en charge des personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale, **Cap' devant !** est une association de parents, d'amis et de personnes en situation de handicap.

## Les dates clés de notre association



## Notre action

À ce jour, **Cap' devant !** accueille et accompagne :

- > Des personnes avec **paralysie cérébrale** et/ou polyhandicap
- > Des personnes en situation de **handicap physique**, avec ou sans **troubles associés** (déficiences cognitives et/ou sensorielles)
- > Des personnes avec **déficience intellectuelle et/ou psychique** avec troubles du comportements stabilisés.

Notre action repose sur :

-  **la solidarité**
-  **la responsabilité**
-  **la laïcité**

Elle promeut, pour les personnes accompagnées :

-  **l'autodétermination**
-  **l'inclusion**
-  **la citoyenneté**

## Notre organisation

**Cap' devant !** est une association à but non lucratif, **reconnue d'utilité publique depuis 1961**, avec aujourd'hui une **dimension régionale en Île-de-France**, et gérée par un **Conseil d'Administration élu** par l'Assemblée générale des adhérents.

Le **Conseil d'Administration** est composé de parents, de personnes accompagnées et de membres amis.

Les **administrateurs bénévoles**, élus par l'Assemblée générale, garantissent la **cohérence et la pérennité** du projet, et fixent le cap à tenir.

**Cap' devant !** applique la Convention collective nationale des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966



**Cap' devant !** est membre de la **Fédération Paralysie Cérébrale France**, qui coordonne les actions de ses associations adhérentes et les représente au niveau national.

Grâce à sa saisine, la **HAS** a intégré en 2019 le développement de recommandations sur la **rééducation des personnes atteintes de paralysie cérébrale**.

 **740**  
personnes accompagnées

 **248**  
adhérents

 **Près de 600**  
professionnels

 **18**  
administrateurs

 **20** établissements et services

 **SESSAD**

 **EEAP**

 **IEM**

 **ESAT**

    
**EANM**  
FV - FH

    
**FAM**

 **SAJ**

   
**SAMSAH**  
SAVS

 établissements pour enfants /  établissements pour adultes

  
Budget annuel  
**42 millions d'euros**



## Une méthodologie de mise à jour du projet associatif co construit

*La révision du projet associatif de l'association s'est appuyée sur une méthodologie participative et progressive, visant à construire collectivement les fondements du futur projet associatif 2025-2035.*

# Vers un nouveau projet associatif

1

## Clôture du cycle 2019–2024

En mai 2024, lors de l'Assemblée générale, une restitution globale des indicateurs issus du projet associatif 2019–2024 a permis de dresser un bilan partagé sur les avancées, les freins et les perspectives. Cette étape a posé les bases du futur projet.

2

## Démarche participative

- > En décembre 2024, un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des parties prenantes de l'association (personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires, bénévoles, administrateurs) afin de recueillir leurs perceptions, besoins et propositions.
- > Cette large consultation a permis d'alimenter une réflexion ancrée dans les réalités du terrain.

3

## Gouvernance du projet

Un comité de pilotage dédié à la révision du projet associatif a été constitué. Composé de représentants des différentes parties prenantes, il a eu pour mission de suivre les travaux, d'analyser les contributions et de veiller à la cohérence des orientations proposées.

4

## Temps fort de co-construction : les Assises de l'association

En mars 2025, l'organisation des Assises de l'association a permis de réunir plus de 90 participants autour de tables rondes thématiques. Ce moment de dialogue transversal a favorisé l'émergence de nouveaux axes stratégiques et l'appropriation collective du futur projet.

5

## Finalisation et adoption

Le nouveau projet associatif 2025–2035 a été présenté pour validation à l'Assemblée générale de mai 2025, marquant l'entrée dans une nouvelle décennie d'engagement au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

# L'aboutissement : **Le projet associatif 2025–2035 : une vision d'avenir, une référence pour tous les projets d'établissement**

Ce projet se décline en quatre parties :



**La démarche collective  
du projet associatif**



**Notre vision, notre mission,  
nos valeurs**



**Les axes et les actions définis  
pour les prochaines années**



**La déclinaison opérationnelle  
de ces actions**

LE PROJET ASSOCIATIF 2025–2035

## La démarche collective du projet associatif



**Les personnes accompagnées  
au cœur de la construction  
du projet de Cap' devant !**

*Chez Cap' devant ! la place de la personne accompagnée est primordiale : elle est au centre des préoccupations des parties prenantes et actrice au premier chef.*





La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

La démarche de co-construction du projet associatif a fait émerger **les principales attentes** des personnes accompagnées :

1

Le souhait très fort pour chaque personne de disposer d'options adaptées à son handicap, à chaque étape de son parcours de vie. En matière d'inclusion dans la cité, les personnes accompagnées valorisent spécifiquement :

- > **Un habitat inclusif<sup>1</sup>** : au cœur de la cité, en habitat adapté, en habitat partagé...
- > **Plus d'autonomie dans la vie quotidienne** et indépendance vis-à-vis de la communauté.
- > **Des lieux d'accompagnement plus proches du lieu de vie.**
- > **Des services plus développés**, intervenant à domicile.
- > **Une scolarisation adaptée et accompagnée** dans une école de secteur.
- > **Une intégration en milieu ordinaire pour les travailleurs handicapés.**
- > **Des temps de transports réduits et personnalisés.**

1. L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution.

2

L'envie de participer et d'être consultées sur les projets de l'association

3

Une attente de mobilisation de Cap' devant ! en faveur de l'adaptation de la société au handicap : accessibilité urbaine, sensibilisation des offreurs de service et du grand public à l'inclusion des personnes accompagnées dans la cité.

# Notre vision, nos missions, nos valeurs



## Chez Cap' devant ! notre raison d'être, c'est :

*Permettre à chaque personne en situation de handicap que nous accompagnons de vivre pleinement sa vie de citoyen, avec tout ce que ça implique – le bonheur, l'épanouissement, et surtout, le respect de ses droits fondamentaux !*

## Notre mission

Trouver des réponses sur mesure pour chaque personne accompagnée en tenant compte de la réalité du terrain et des défis du quotidien.

### Comment ?

En imaginant et en proposant des services qui s'adaptent vraiment aux besoins, pour que chacun puisse avancer à son rythme... et toujours plus loin !



**Cap' devant !**, c'est l'énergie d'une association qui s'engage pour que chaque personne aie droit à une vie libre et vibrante !



La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

C'est via ce projet que l'association compte poursuivre cette mission notamment en clarifiant **les valeurs** qui sont les siennes :

## Humanisme

Cap' devant ! porte haut les valeurs humanistes que sont notamment **le respect, la liberté et la solidarité**. La personne en situation de handicap est une personne à part entière, avec ses spécificités et ses potentialités. Elle est respectée dans son intégrité physique, morale et affective.

**La défense et l'effectivité des droits et libertés des personnes en situation de handicap constituent le premier combat de l'association**, et se déclinent sous la forme d'un accompagnement personnalisé et d'une participation accrue des personnes aux décisions les concernant.

Chaque personne est libre d'être acteur de sa vie (intellectuelle, professionnelle et affective), en fonction de son âge et de ses aptitudes.

L'association est une communauté d'intérêts où toutes les parties prenantes agissent dans un esprit d'entraide.

**La bienveillance** envers les personnes accompagnées passe également par le bien-être au travail des professionnels.



## Ambition

Notre ambition se cristallise autour de **la défense du droit au bonheur des personnes accompagnées par nos établissements, au sein d'une communauté ouverte**.

Nous nous inscrivons dans une dynamique partagée d'**innovations** pour répondre aux souhaits et besoins des personnes en situation de handicap.

Notre association a l'ambition de **changer le regard** sur les situations de handicap et de favoriser le vivre ensemble.



## Engagement

**L'engagement des familles**, à l'origine de la création de notre Association il y a plus de 70 ans, constitue le socle de Cap' devant ! Nous devons veiller à développer l'implication des familles et des amis membres, elle est au cœur de notre dynamique associative.

Cette valeur d'engagement se traduit aussi dans notre **volonté et ténacité à être force de proposition face aux mutations** de l'environnement médico-social en cours et à venir. Cap' devant ! s'engage dans différentes instances locales et nationales pour représenter et défendre la cause et les intérêts des personnes en situation de handicap.





## Les axes et les actions définis pour les prochaines années

### Axe 1.

Des parcours de vie sur mesure, pensés pour chaque étape de la vie

### Axe 2.

Faire des droits et libertés une réalité pour chaque personne

### Axe 3.

Être aux côtés des familles, partenaires essentiels de l'accompagnement

### Axe 4

Faire des professionnels des acteurs inspirés et épanouis dans leur mission

### Axe 5.

Innover pour un futur pérenne, solidaire et toujours plus ambitieux de l'association



## AXE 1 Des parcours de vie sur mesure pensés pour chaque étape de la vie

### Le contexte

La consultation issue de l'enquête et des Assises a confirmé une attente forte : disposer, à chaque étape de la vie, de choix adaptés en matière de scolarité, habitat, travail, santé, loisirs et mode de vie.

Il s'agit de sortir d'un parcours linéaire figé, souvent prédéterminé dès l'enfance, pour tendre vers une réponse souple, personnalisée et évolutive.

- > Historiquement fondée pour accompagner les personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale, l'association accueille aujourd'hui des publics plus diversifiés, notamment en situation de polyhandicap, de troubles du neurodéveloppement (dont l'autisme) ou de handicap lié au vieillissement. Les besoins évoluent, les profils se transforment, et les listes d'attente témoignent de cette réalité.
- > Dans ce contexte, les autorités nous engagent à répondre aux demandes des publics les plus complexes, dits « sans solution », dans le cadre de la démarche « Réponse Accompagnée pour Tous ». Cela implique un engagement collectif au sein des territoires pour adapter nos accompagnements et construire une offre inclusive, agile et soutenue.

### Les enjeux

Garantir des parcours cohérents, construits **avec et pour la personne**, est un enjeu central. Il s'agit de proposer un accompagnement qui ait du sens, en s'appuyant sur ses aspirations et ses potentiels.

Cap' devant ! s'engage à **adapter ses projets d'établissements** à l'accueil de nouveaux publics, notamment ceux identifiés par la démarche RAPT, tout en préservant les équilibres internes. Cela suppose **une offre plus ouverte, inclusive et diversifiée**, fidèle aux attentes exprimées.

Dans le contexte du **virage inclusif**, l'association doit aussi agir pour que la société elle-même devienne accueillante : en rendant accessibles les lieux, les services, les démarches – et en **changeant les regards** à travers la sensibilisation du grand public.





La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

## Des témoignages

*Que les gens apprennent  
à nous connaître,  
pas de différence !*

*Mettre plus en évidence  
les actions réussies menées  
par Cap' devant !*

*Parler des handicaps invisibles  
et aussi des problèmes des  
personnes non verbales.*

*Que les personnes en situation de  
handicap soient mieux acceptées  
dans la société.*

*Travailler une meilleure  
coordination des parcours  
en interne de l'association.*

*Faire en sorte que les valides  
hors association aient  
l'habitude de nous voir.*

*Mettre en place une coordination  
inter-établissement et services :  
anticiper les départs des IEM, le  
vieillessement dans les ESAT, favoriser  
le glissement FH vers FAM...*

*Poursuivre les actions  
pour un accueil différent :  
pourquoi pas une MAS ?*

*Créer des places d'ESAT hors  
les murs à temps partiel au  
sein du SAJ : cuisine, entretien,  
informatique, secrétariat.*

## Les objectifs et actions

### • Développer des plateformes de services multimodales à chaque âge de la vie, en lien avec les attentes des personnes accompagnées

- > Créer un service mutualisé de suivi des parcours et admissions
- > Imaginer des solutions d'accueil flexibles et évolutives
- > Assurer un parcours de santé fluide et individualisé
- > Faire de l'école un espace d'inclusion pour tous
- > Faciliter la transition de l'enfant vers l'adulte pour ouvrir de nouveaux horizons
- > Ouvrir les portes de l'emploi à tous, sans distinction
- > Créer des espaces de vie au cœur de la ville, ouverts sur le monde
- > Rendre la culture, le sport et les loisirs accessibles à tous
- > Accompagner le vieillissement avec bienveillance et soutien

### • Agir pour accélérer l'adaptation de l'environnement au handicap et aux personnes en situation de handicap

- > Transformer le regard de la société sur le handicap
- > Développer une culture de l'expérimentation pour mieux répondre aux besoins individuels





## AXE 2 Faire des droits et des libertés une réalité pour chaque personne

### Le contexte

Depuis toujours, Cap' devant ! croit en la puissance de la parole des personnes accompagnées. Mais aujourd'hui, nous voulons aller plus loin : faire de l'autodétermination une réalité, un moteur de choix éclairés dans tous les domaines de la vie.

Chaque personne doit pouvoir être l'auteur de son histoire, le sculpteur de son propre avenir, à son rythme et selon ses envies.

À travers cet engagement, l'accompagnant devient un éclaireur, un allié discret, qui soutient sans jamais écraser, qui guide sans jamais imposer. La personne accompagnée devient pleinement actrice, forte de ses droits, de ses rêves et de ses capacités.

La qualité du projet de vie, la richesse des activités, l'attention portée à des gestes aussi simples que le partage d'un repas, sont autant d'éléments qui façonnent le « bien-vivre » au quotidien — et qui font d'un établissement non pas un lieu d'accueil, mais un lieu de vie, accueillant et choisi.

### Les enjeux

#### Une exigence pour demain : des droits vécus pleinement

Notre horizon est clair : dans dix ans, nous voulons que chaque personne accompagnée par Cap' devant ! puisse sentir, dans chaque décision et chaque geste, le respect profond de ses droits, de sa liberté, de sa dignité.

Et au-delà : que chacun puisse devenir un **passeur, un soutien pour ses pairs**, pour qu'ensemble, une culture du respect, de la coopération et du bien-vivre se déploie.

Pour cela, nous devons **mieux communiquer, mieux former, mieux relier** — avec une exigence nouvelle de clarté, d'accessibilité, et d'authenticité





La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

## Des témoignages

*Avoir des retours pour  
continuer la circulation  
de l'information.*

*Multiplier les  
échanges inter-  
établissements.*

*Nommer un référent communication parmi  
les personnes accompagnées dans chaque  
établissement : améliorer les échanges,  
impliquer les PA dans la vie associative.*

*Être bien accompagné·e  
ne signifie pas être envahi·e...*

*Attention à laisser la  
liberté de choix à chacun !*

*Mettre en place des actions  
de formation et sensibilisation aux  
droits des personnes accompagnées  
- et à comment les exercer.*

*Adopter une vraie philosophie  
de l'accompagnement : réfléchir  
aux possibles, pas aux limites.*

*Les informations dans un  
couloir, c'est pas possible !*

## Les objectifs et actions

### Faire émerger l'autodétermination dans tous les accompagnements

- > Créer des parcours de formation à l'autodétermination pour les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels
- > Imaginer une communication à hauteur de chacun : simple, vivante, accessible à tous
- > Donner toute sa place à la voix des personnes accompagnées dans chaque instance de décision
- > Créer des espaces d'échanges associatifs, lieux ouverts où chacun peut débattre, proposer, construire
- > Porter la parole du siège vers les établissements de façon fluide et vivante, sans barrières ni silences
- > Accompagner chaque citoyen en devenir : faciliter l'accès au vote, à l'engagement civique, à la prise de parole publique
- > Reconnaître la vie intime, amoureuse et sexuelle comme une dimension essentielle du bien-être
- > Associer les personnes accompagnées au recrutement des professionnels, pour choisir ensemble ceux qui accompagneront leurs rêves

### Éveiller et structurer la pair-aidance

- > Imaginer un parcours d'accueil chaleureux pour chaque nouvel arrivant, avec un parrain ou une marraine pour guider ses premiers jours
- > Écrire ensemble un projet vivant de pair-aidance : donner à chacun la possibilité d'aider et d'être aidé
- > Organiser des événements joyeux et fédérateurs pour tisser des liens d'égalité, de respect et d'amitié

### Cultiver ensemble l'art du bien-vivre

- > Créer un observatoire du bien-vivre animé par et pour les personnes accompagnées
- > Interroger régulièrement le ressenti de ceux que nous accompagnons, pour réinventer sans cesse nos pratiques
- > Partager entre établissements un socle vivant de bonnes pratiques, pour que le meilleur circule et grandisse partout





### AXE 3 Être aux côtés des familles, partenaires essentiels de l'accompagnement

## Le contexte

**Les personnes accompagnées interrogées ont exprimé une volonté forte de garder une place à chacun au sein de l'association et notamment aux familles.**

Or si l'association a été fondée par des familles pionnières il y a 70 ans, l'intérêt actuel pour la vie associative s'amenuise malgré les appels à mobilisation.

Assurément, la nouvelle génération de parents doit être comprise, dans ses évolutions et contraintes : horaires de travail importants et accélération du quotidien, atténuation de l'esprit pionnier dans un contexte d'offre de service mature, culture de l'accessibilité des contenus à distance dans toutes les démarches de la vie, etc.

Aujourd'hui comme hier, la même ambition anime les familles : que tout soit mis en œuvre pour développer pleinement le potentiel de leur enfant ou proche.

L'association souhaite agir pour répondre à l'inquiétude des familles pour l'avenir de leur proche, lorsqu'eux-mêmes ne seront plus là et trouver ensemble des solutions.

## Les enjeux

L'enquête préliminaire au projet associatif, à destination des familles, montre en effet des marges d'amélioration dans l'écoute des familles et le renforcement de leur accompagnement : informations sur le handicap de leur enfant, sur les parcours, mises en relation de parents. Cap' devant ! souhaite s'engager dans une démarche de services aux familles.

**La mobilisation des familles constitue un enjeu pour garantir la vitalité et l'influence de l'Association.** Il s'agit là de passer d'une forme de consumérisme à un militantisme (bénévolat) retrouvé.





La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

## Des témoignages

*Créer plus d'espaces de parole pour les parents sur des thématiques spécifiques.*

*Un mail mensuel ou trimestriel, ce serait utile !*

*Questionner les familles sur leur connaissance de l'association Cap' devant ! et leurs idées / besoins.*

*Proposer plus de temps de rencontre entre familles et avec l'association pour les impliquer et développer la pair-aide.*

*Ces actions doivent venir de l'association, pas de l'établissement qui travaille l'autonomie et le statut d'adulte.*

*Créer des temps et moyens d'échange entre parents pour faire remonter leurs attentes et leurs questionnements."*

*Ce serait formidable que les familles soient mieux informées de ce qui se passe dans l'établissement.*

## Les objectifs et actions

### Accompagner chaque étape de la vie familiale avec écoute et solidarité

- > Créer un parcours d'accueil familial qui pose les bases d'une relation de confiance durable
- > Développer des cercles de soutien entre familles pour partager savoirs, doutes et espoirs.
- > Construire avec chaque famille un projet serein pour "l'après-soi" pour préparer l'avenir avec confiance et rassurer les familles sur le long terme

### Tisser un dialogue vivant et continu avec les familles

- > Offrir des espaces d'implication souples et adaptés aux rythmes de chaque famille
- > Valoriser le savoir expérientiel des familles
- > Instaurer une communication régulière, claire et chaleureuse avec les familles
- > Créer des temps de rencontre et de lien pour faire vivre l'esprit associatif

### Soutenir les familles dans leur quotidien et leur besoin de souffler

- > Proposer des services de soutien concrets, souples et facilement accessibles
- > Offrir des solutions de répit pensées avec et pour les familles





## AXE 4 Faire des professionnels des acteurs inspirés et épanouis dans leur mission !

### Le contexte

L'expression Ressources Humaines désigne avant tout une communauté d'hommes et de femmes de différents niveaux de responsabilités agissant ensemble dans un but commun : l'accompagnement bienveillant des personnes en situation de handicap.

L'Association réaffirme que les personnels constituent la force principale des établissements et services. Chacun concourt, à son niveau et à travers sa fonction, à la mission associative.

L'Association assume sa fonction d'employeur et est responsable des politiques et des choix relatifs aux Ressources Humaines. La définition et la validation des orientations en la matière relèvent de la gouvernance associative, conformément à la Convention Nationale du Travail du 15 mars 1966.

Aujourd'hui, le secteur médico-social est en pleine transformation et recherche activement de nouveaux talents. Si les départs et les difficultés de recrutement ont laissé de nombreux postes vacants, c'est aussi une formidable opportunité pour celles et ceux qui souhaitent s'engager dans des métiers humains, porteurs de valeurs fortes et d'impact positif.

### Les enjeux

L'Association Cap' devant ! doit continuer à être très attentive à la Qualité de Vie au Travail<sup>2</sup>, au travers de ses instances représentatives du personnel et de la Direction générale pour poursuivre l'amélioration des conditions de travail des professionnels, d'autant que nos établissements peuvent devoir faire face à une augmentation du niveau de dépendance et du besoin de soins lié aux évolutions des publics accompagnés. Il s'agit de développer un projet social solide promouvant bien-être et développement personnel. Partie intégrante de ce projet, Cap' devant ! souhaite aussi améliorer sa capacité à valoriser les talents en interne.

**Il est essentiel de renforcer l'attractivité des métiers au sein de notre association et trouver des solutions pour résoudre la forte tension sur le terrain.**





La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

## Des témoignages

*Plus de temps  
d'échanges et d'activités  
entre établissements.*

*Proposer des actions concrètes pour  
améliorer la QVT et le bien-être des  
professionnels.*

*Renforcer la  
cohésion d'équipe !*

*Favoriser l'évolution  
professionnelle – ou  
accompagner ceux qui  
veulent évoluer.*

*Des formats de formation  
plus souples : plusieurs  
sessions courtes, vidéos,  
formations sur site.*

*Permettre des échanges entre  
salariés pour un vrai partage  
de connaissances, sortir  
des zones de confort.*

## Les objectifs et actions

### • Favoriser l'engagement, la reconnaissance et l'épanouissement des professionnels

- > Accueillir chaque nouveau professionnel comme un maillon précieux du collectif
- > Soutenir les responsables pour qu'ils deviennent des guides bienveillants et inspirants
- > Déployer des solutions de remplacement optimisées pour assurer la continuité d'accompagnement
- > Offrir des environnements de travail qui soutiennent le confort, la dignité et l'inspiration des professionnels
- > Cultiver l'entraide entre établissements pour faire circuler les savoir-faire et les élans
- > Renforcer le sentiment d'appartenance via des valeurs partagées
- > Prendre soin de l'équilibre de vie professionnelle et personnelle
- > Célébrer ensemble les liens d'équipe et les réussites partagées



### • Valoriser et soutenir les talents et initiatives professionnelles

- > Offrir des espaces d'apprentissage pour répondre aux évolutions des besoins avec créativité
- > Ouvrir des fenêtres vers l'extérieur pour enrichir les pratiques et nourrir la fierté professionnelle
- > Offrir des temps d'écoute et d'expression où chaque voix peut contribuer à la transformation collective
- > Tisser des liens de coopération entre pairs pour faire grandir les savoirs ensemble
- > Partager les ressources et les savoirs pour mieux former, ensemble
- > Faire émerger des projets portés par ceux qui les vivent et les incarnent au quotidien

### • Renforcer l'attractivité des métiers

- > Raconter les métiers du médico-social à travers des récits vivants et inspirants
- > Imaginer des parcours professionnels souples et stimulants, au croisement des lieux et des talents

## Une association tournée vers l'avenir



### AXE 5 Innover pour un futur pérenne, solidaire et toujours plus ambitieux de l'association

#### Le contexte

Cap' devant ! évolue dans un modèle principalement financé par l'ARS et les Conseils Départementaux, au travers de CPOM pour la majorité de ses établissements.

Par ailleurs, la tendance nationale est à l'octroi de financements publics pour des projets innovants.

Si ce cadre garantit le fonctionnement quotidien, il invite aussi l'association à imaginer de nouvelles solutions pour accompagner l'innovation, développer des projets ambitieux et investir dans l'avenir.

Résolument ancrée dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), Cap' devant ! affirme sa volonté de diversifier ses ressources pour porter des initiatives créatives, renforcer son impact social et construire des réponses adaptées aux besoins de demain.

#### Les enjeux

**Il est donc indispensable pour l'association d'accroître sa capacité à concevoir des projets innovants, à les proposer aux autorités publiques et à les mettre en œuvre, en synergie avec les activités au cœur de Cap' devant !**

Dans cette dynamique, la recherche de financements multiples – publics, privés ou solidaires – devra être renforcée pour soutenir l'émergence de ces initiatives et garantir leur pérennité.

Par ailleurs, les enjeux de durabilité sociale et environnementale, devenus incontournables dans notre société en mutation, devront pleinement intégrer la stratégie de développement de l'association. Forte de sa taille et de ses missions, Cap' devant ! entend affirmer son rôle d'acteur économique et social responsable sur l'ensemble de ses territoires.

Enfin, une communication plus innovante et plus ouverte sera mise en œuvre pour toucher un public élargi et valoriser l'ensemble des projets portés.





La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

## Des témoignages

*Trouver des financements pour des sorties et séjours pour les jeunes que nous accompagnons.*

*Former et informer les professionnels sur la collecte de dons.*

*Développer le mécénat au niveau associatif pour soutenir les projets des établissements.*

*Poursuivre la démarche RSE, pourquoi pas avec une charte d'engagement !*

*Le développement durable n'est pas suffisamment mis en réflexion.*

*Et si on avait une appli Cap' devant ! avec toutes les infos importantes ?*

*Organiser des journées 'Vis ma vie'.*

## Les objectifs et actions

### Assurer une gestion efficiente et transparente

- > Cultiver une vision partagée et vivante de nos dynamiques, à travers des indicateurs clairs et nourris collectivement
- > Faire entendre notre voix pour garantir les moyens à la hauteur de nos ambitions humaines
- > Faire vivre nos engagements éthiques et écologiques dans chaque geste de l'organisation démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

### Développer les financements hybrides

- > Éveiller les solidarités autour de notre mission en tissant des liens durables avec citoyens et entreprises
- > Saisir les opportunités d'innovation solidaire pour faire germer des projets porteurs d'avenir
- > Inviter les talents extérieurs à venir enrichir notre aventure humaine et collective

### Innover dans les modes de communication et d'organisation

- > Imaginer des fonctionnements souples et humains, où l'agilité rencontre le sens
- > Créer des passerelles vivantes entre les personnes, les lieux et les idées, grâce à des médias pluriels
- > Outiller notre intelligence collective avec des espaces de partage accessibles, simples et sûrs

### Développer une culture de réseau et de partenariat

- > Explorer de nouvelles alliances porteuses de sens avec des partenaires partageant nos valeurs
- > Ancrer la solidarité entre établissements dans une culture d'entraide, de confiance et de transmission
- > Faire grandir des liens solides et féconds avec nos partenaires, pour enrichir les réponses aux besoins de demain



# Suivi et évaluation du projet associatif



## Mise en place d'un comité de suivi du projet associatif

*Ce comité, comprenant au moins un représentant de chaque partie prenante, se réunira à minimum une fois par an.*



La démarche collective  
du projet associatif



Notre vision,  
nos missions,  
nos valeurs



Les axes et les actions  
définis pour  
les prochaines années



La déclinaison  
opérationnelle  
de ces actions

## Les moyens mis en place au service de la concrétisation du projet associatif :



### Présentation annuelle des indicateurs

en Assemblée générale pour assurer un suivi transparent des engagements.



### Réalisation régulière d'enquêtes

auprès des parties prenantes (personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires) pour évaluer la mise en œuvre, identifier les ajustements nécessaires et faire vivre la culture de l'amélioration continue.



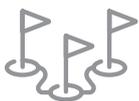
### Implication renforcée de chaque comité de l'association

qui jouera un **rôle de veille, d'analyse et de proposition** au comité de suivi, garantissant une mise en œuvre dynamique et adaptée du projet.



### Une logique de pilotage stratégique et agile

où les évolutions de contexte pourront donner lieu à des ajustements discutés collectivement.



### Possibilité de revues intermédiaires

du projet tous les 3 ans pour ajuster les orientations stratégiques si nécessaire

# Annexes

## ■ Lexique des sigles

- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **CD** : Conseil Départemental
- > **CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- > **CVS** : Conseil de la Vie Sociale
- > **EAM** : Établissement d'Accueil Médicalisé
- > **EEAP** : Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
- > **ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail
- > **ESS** : Économie Sociale et Solidaire
- > **FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé
- > **FH** : Foyer d'Hébergement
- > **FV** : Foyer de Vie
- > **GPMC** : Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences
- > **HAS** : Haute Autorité de Santé
- > **IEM** : Institut d'Éducation Motrice
- > **QVT** : Qualité de Vie au Travail
- > **RAPT** : Réponse Accompagnée pour Tous
- > **RGPD** : Règlementation Générale de Protection des Données personnelles
- > **RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- > **SAJ** : Service d'Accueil de Jour
- > **SAMSAH** : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
- > **SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- > **SESSAD** : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

## ■ Charte de la rééducation / réadaptation des personnes avec paralysie cérébrale



Cette charte s'inscrit dans les dispositifs de la Convention de l'ONU « Les droits des personnes handicapées » (2006; ratification française 2010) et prolonge la charte Romain Jacob pour l'accès au soin des personnes en situation de handicap en France (2014).

**La personne avec paralysie cérébrale, en lien avec ses parents s'il s'agit d'un mineur et/ou avec un tiers de confiance s'il ne peut s'exprimer, a droit :**

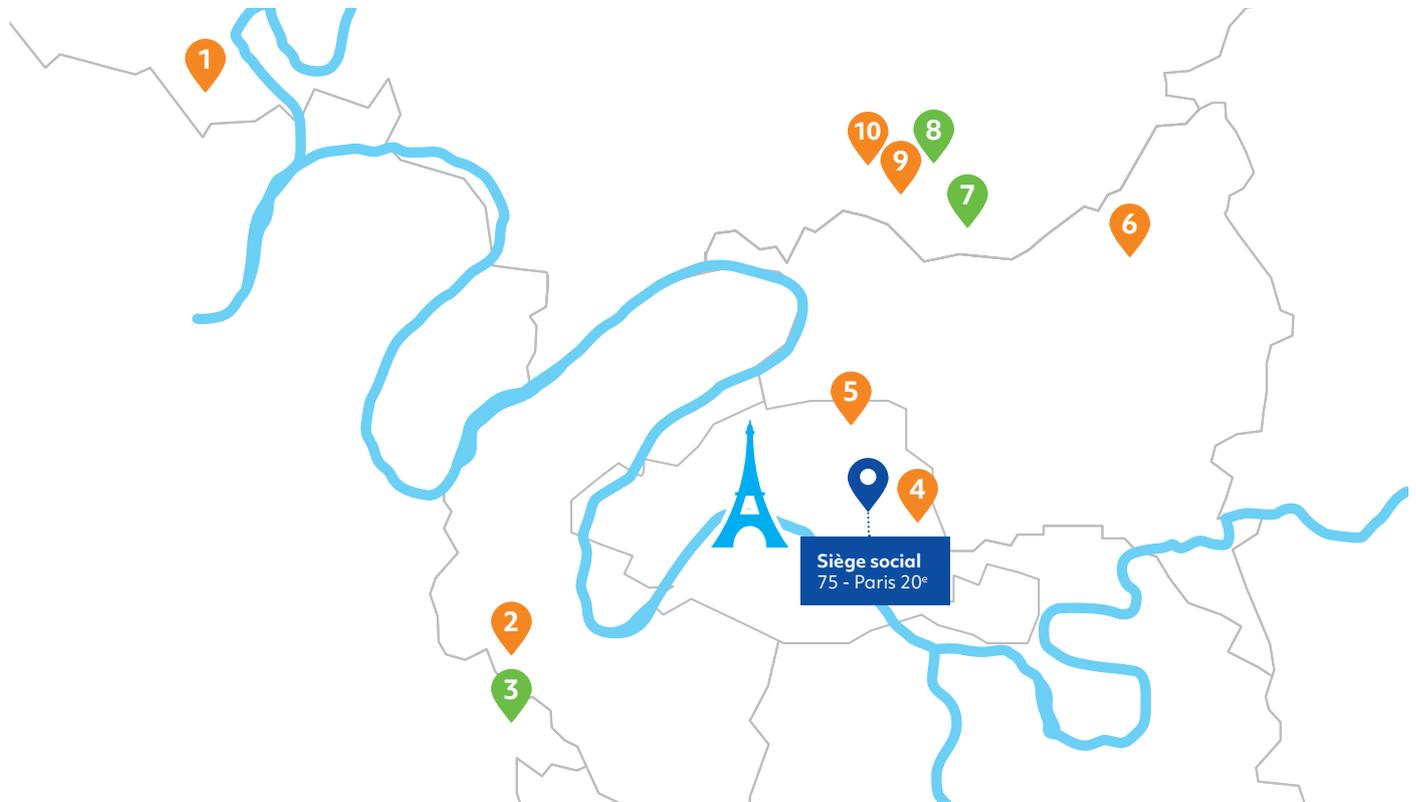
- > À l'accès à une rééducation/réadaptation quels que soient ses capacités, son âge et son lieu de vie.
- > À l'information sur les soins adaptés à ses besoins.
- > Au respect de sa personne, son intimité, ses choix et son propre savoir.
- > Au dialogue avec le rééducateur et le médecin prescripteur pour définir les buts de la rééducation. Ceux-ci sont centrés sur son bien-être et sa participation sociale. Les objectifs sont spécifiques, mesurables, atteignables et révisés régulièrement.
- > À l'adaptation du rythme de rééducation en fonction de ses besoins. Choisir des périodes d'interruption peut être nécessaire.

**Le professionnel responsable de la rééducation/ réadaptation reconnaît les droits ci-dessus et dans le cadre du projet thérapeutique global s'engage à :**

- > Adapter sa pratique professionnelle aux spécificités de la paralysie cérébrale en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les données actualisées de la recherche.
- > Tenir compte de la vie familiale, scolaire ou professionnelle de la personne pour le choix des objectifs, des modalités et du rythme de sa rééducation.
- > Se coordonner avec les autres professionnels, médecins et rééducateurs, investis auprès de la personne en rééducation.
- > Évaluer, prévenir et atténuer la douleur liée aux soins, en accord avec la personne et le médecin prescripteur.
- > Encourager les activités physiques et de loisirs.

# ■ Carte des établissements et services Cap' devant !

Cap' devant ! gère 20 établissements et services répartis sur 10 sites et 5 départements de la région parisienne : Val d'Oise, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Yvelines et Paris.



## Dispositifs pour enfants

- 7. IEM Madeleine Fockenberghé (95 Gonesse)
- 3. EEAP Claire Girard (La Gentilhommière 92 Marnes-la-Coquette / Viroflay)
- 8. SESSAD (95 Villiers-le-Bel)

## Hébergement

- 2. EAM La Gentilhommière (92 Marnes-la-Coquette)
- 5. Foyer d'hébergement, foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé du Pont de Flandre (75 Paris 19e)
- 4. Foyer d'hébergement Plein Ciel (75 Paris 20e)
- 2. Foyer d'hébergement, foyer de vie La Gentilhommière (92 Marnes-la-Coquette)
- 6. Foyer d'accueil médicalisé Le Vert Galant (93 Tremblay-en-France)
- 1. Foyer de vie, FAM de la Ferme du Château (95 Menucourt)
- 10. Foyer d'hébergement Puits la Marlière (95 Villiers-le-Bel / Sarcelles)
- 10. Foyer d'hébergement Aïda (95 Arnouville)

## Établissements et services d'aide par le travail

- 2. Les Ateliers de la Gentilhommière (92 Marnes-la-Coquette)
- 9. Le Petit Rosne (95 Sarcelles)

## Accueil de jour

- 5. SAJ du Pont de Flandre (75 Paris 19e)
- 7. SAJ La Grande Vallée (95 Gonesse)

## Accompagnement extérieur

- 5. SAMSAH Pont de Flandre (75 Paris 19e)
- 9. SAVS (95 Sarcelles)

# cap' devant!

ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LE HANDICAP  
AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

## Cap' devant !

41 rue Duris 75020 Paris  
01 43 49 22 11 - [info@capdevant.fr](mailto:info@capdevant.fr)  
[www.capdevant.fr](http://www.capdevant.fr)

### Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Association Cap' devant



@associationcapdevant



Cap' devant

Membre actif de la fédération

